

Le palais Saint-Melaine à vendre, mais à quel prix

Le rectorat d'académie quitte le palais Saint-Melaine, un vaste édifice classé aux Monuments historiques de 1 500 m², avec un parc de 3 000 m², situé dans le centre historique de Rennes. 24/7/2

Patrimoine

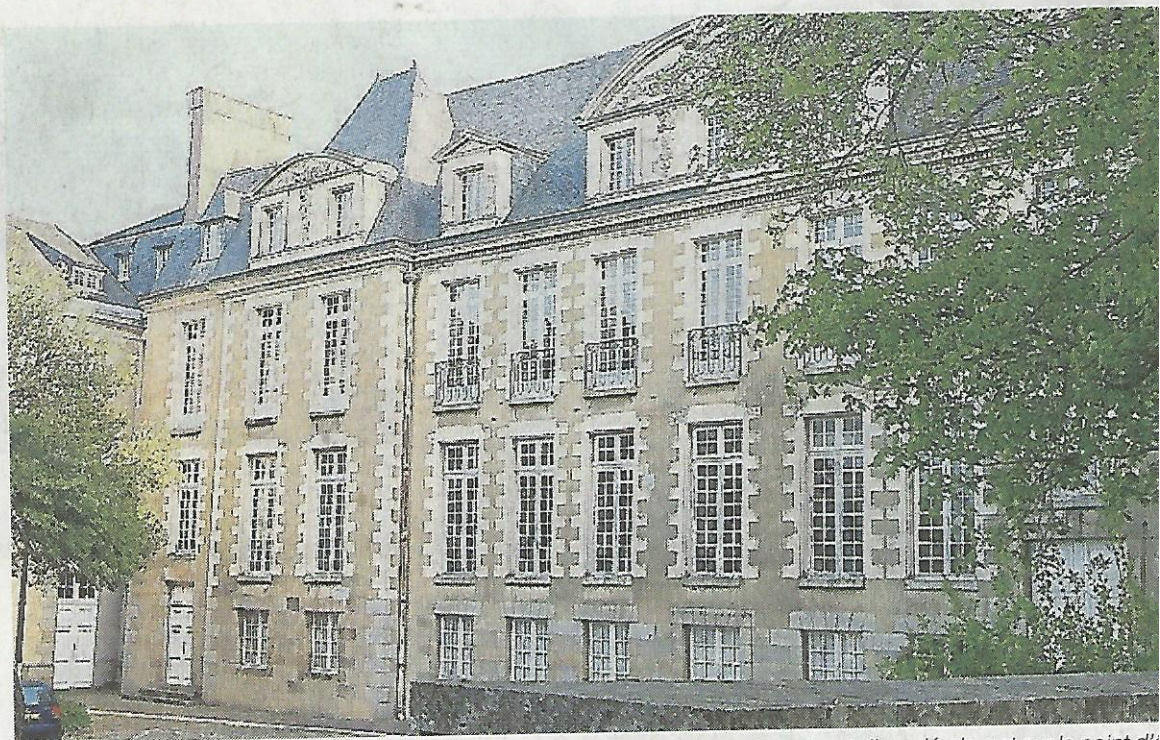


« La résidence historique des recteurs de Rennes sera bientôt restituée aux Domaines de l'État. » Emmanuel Ethis, le recteur d'académie et chancelier des universités, a annoncé la nouvelle, la semaine dernière, dans un message posté sur le réseau social Twitter. Sur la photo, on voit des cartons de déménagement.

Une page se tourne au palais Saint-Melaine, ce vaste édifice bien connu des Rennais, situé dans le centre-ville, près du parc du Thabor. Depuis 1979, le bâtiment sert de résidence officielle pour les recteurs nommés en Bretagne, avec un logement de fonction, mais aussi des salons de réception.

Plus en phase avec l'État modeste

À cela, il faut ajouter des archives. Et quelques bureaux de l'Université Rennes 1, pour son service du personnel. Au total, seule une toute partie, à peine 10 %, des 1 300 m² de surface sont utilisés. « Le bâtiment et le parc sont magnifiques, mais ils sont devenus trop coûteux pour leur protection et trop grands pour leur utilisation », constate Emmanuel Ethis, qui reconnaît également qu'un



Le palais Saint-Melaine, une immense propriété actuellement occupée par le rectorat d'académie, est sur le point d'être restitué aux Domaines de l'État. | PHOTO : ARCHIVES

tel édifice ne correspond plus à l'image d'un État modeste.

« Aujourd'hui, un recteur est dans l'action. Il n'a pas besoin de renvoyer un symbole avec des signes extérieurs », souligne le haut fonctionnaire, qui avait effectué la même opération à Nice, lors de son passage comme recteur, entre 2015 et 2019. **Cette posture modeste des agents de l'État est importante. Elle montre notre respect des citoyens.** »

Depuis son arrivée en Bretagne, en avril, Emmanuel Ethis a mené les démarches avec la préfecture de Région et la Direction régionale des finances publiques. Le temps de déménager, le palais Saint-Melaine sera libre en fin d'année. À partir de

là, deux possibilités.

Soit l'État le conserve, mais il n'est pas sûr qu'il ait les moyens financiers de le rénover. « C'est un bâtiment patrimonial qui demande une profonde réhabilitation, de l'ordre de plusieurs millions d'euros », confirme le recteur.

Le vendre ou le réhabiliter ?

L'autre option est de le vendre. Le palais Saint-Melaine est d'ailleurs proposé depuis plusieurs années sur le site internet des Domaines. Pour en faire quoi ? Un tel bien intéressera à coup sûr des promoteurs immobiliers, car il offre un potentiel rare dans le centre-ville de Rennes.

Par le passé, l'Université Rennes 1

a déjà fait part de ses réserves sur cette reconversion à destination privée. Guy Cathelineau, l'ancien directeur de l'université, souhaitait ce bâtiment emblématique « stratégique pour donner un caractère et une dimension internationale à l'enseignement supérieur rennais. » Avec l'idée d'y abriter ces mutualisés d'une grande université rennaise.

Les biens mis en vente par l'État sont proposés en priorité aux communes. Si elles ne sont pas intéressées, le bien sera proposé dans le cadre d'un appel d'offres d'une adjudication (vente aux enchères).

Olivier BE